



DH - DA

Ministère de l'Hydraulique
et de l'Assainissement



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI
REGION DE SAINT-LOUIS



CADRE DE CONCERTATION REGIONAL EAU ET ASSAINISSEMENT DE SAINT-LOUIS

LETTRE D'INFORMATION NUMERO 2 / MAI 2019

Marketing de l'assainissement pour un accès universel

Conscient de l'irréalisme du modèle subventionniste pour l'accès universel aux services d'assainissement en milieu rural et le risque de déresponsabilisation des ménages pour assurer la pérennité, le gouvernement a défini une stratégie nationale d'assainissement en milieu rural (SNAR). Cette approche consiste à responsabiliser les ménages pour un changement volontaire de comportement, les opérateurs privés pour la proposition d'une offre commerciale adaptée de services de proximité et les collectivités territoriales pour la promotion, l'incitation et la motivation de la population ainsi que le contrôle et le suivi des normes et règles. C'est dans cette dynamique que le Gret et l'ARD de Saint Louis dans le cadre du programme AICHA ont initié un projet pilote d'approche par le marché dénommé le Marketing de l'Assainissement. Les communes de Ndiébene Gandiole et de Guédé village ont été sélectionnées pour servir de terrain test dans cette phase pilote. Le démarrage officiel de la vente a été lancé par le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA) lors de l'inauguration du sanimarché de Ndiébene Gandiole le 03 Août 2018. Cette approche a permis, malgré les difficultés rencontrées, d'atteindre 60% de l'objectif du projet.

Cette approche assez innovante qui a suscité l'intérêt de la population à travers leur adhésion nécessite pour sa pérennisation une implication et une appropriation effective des collectivités territoriales, un accompagnement du secteur privé, la mise place de mécanismes de financement adaptés au contexte local.



Sommaire

1. Rencontre semestrielle du cadre de concertation
2. Marketing de l'assainissement pour un accès universel
3. PRADALIS : Un suivi local de l'assainissement
4. L'Initiative Fleuve Sénégal
5. Projet AWA
6. Le projet SENSE, Pour une prise en compte de la parole des usagers



Rencontre semestrielle du Cadre de Concertation

Le 07 mai 2019, s'est tenue la réunion semestrielle du cadre régional de concertation sur l'eau et d'assainissement. La réunion a été présidée par le Gouverneur adjoint chargé du développement et l'ordre du jour l'ordre du jour portait sur les points suivants:

- Revue des activités 2018 du cadre de concertation
- Présentation des réalisations de l'année 2018 des partenaires et les perspectives
- Stratégie de financement des activités du cadre

Concernant ce dernier point, une recommandation majeure pour la pérennisation du cadre a été retenue. Il

s'agit de la mise en œuvre du mécanisme suivant :

- **Etape 1:**
 - ⇒ Les parties prenantes du cadre s'engagent à inscrire dans leurs projets et programmes respectifs; une ligne pour appuyer les activités du cadre
- **Etape 2:**
 - ⇒ Le comité technique élabore les TDR et le budget nécessaire pour chaque activité de la feuille de route et les soumet aux parties prenantes
 - ⇒ Chaque partie prenante prend en charge une partie du budget (restauration, transport, communication, etc.)

COMPOSITION DU CADRE RÉGIONAL DE CONCERTATION SUR LA GOUVERNANCE DES SERVICES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT

Présidence : Gouvernance de Saint Louis

Coordination : ARD de Saint Louis

Secrétariat : Service Régional de l'Hydraulique, Service Régional de l'Assainissement

Membres : les Préfets et Sous-Préfets, Conseils départementaux, Communes, DA, DGPRE, OFOR, PEPAM, SONES, OLAC, ONAS, Gret, Brigade régionale d'hygiène, Région médicale, Division régionale de l'environnement et des établissements classés, Union Régionale des Usagers, Unions Départementales des Usagers, SDE, FAMSI, Le Partenariat, SICOVAL, CARITAS, Plan Sénégal, RADI, CONGAD, GREEN, SAED, OMVS, UGB, Entreprises prestataires de services, EDEQUE, SEOH

PRADALIS : Un suivi local de l'assainissement

PRADALIS est un projet de recherche-action mis en œuvre par le Gret, le PS-Eau, l'ONG Eau Vive, l'ISE et le CONGAD sur financement de l'UE à travers l'Ordonnateur du FED avec comme objectif de contribuer à l'amélioration de la gouvernance et des performances des services d'assainissement suivant les maillons accès, évacuation, traitement et valorisation ou réutilisation des eaux usées. La composante STEFA (suivi technique et financier de l'assainissement) est entrain d'être testée dans les communes de Richard Toll et Rosso Sénégal où il s'agit de renforcer les capacités des acteurs locaux, de mettre en place des cadres, outils et indicateurs de suivi pour une meilleure implication des autorités locales, des populations, de la société civile et la recherche multi-partenaire.

Des cadres de concertation communaux présidés par les maires avec l'appui du Gret et du Service régional de l'Assainissement ont en charge l'animation de cet outil de collecte périodique de données sur l'assainissement mais aussi le partage et la diffusion des résultats issus du STEFA avec les autres acteurs territoriaux pour une meilleure appropriation et contribution significative aux décisions et orientations relatives à la planification des services d'assainissement tel que recommandée par la cible 6.b des ODD.

A Venir

- Etude sur les systèmes de gestion des ordures ménagères des départements de Dagana et de Saint-Louis
- Élaboration et mise en œuvre d'une feuille de rencontres des différents acteurs
- Organisation de la deuxième réunion semestrielle du cadre



Pour plus d'infos, contacter:

Abdourahmane GUEYE Responsable Division Planification ARD-SL,
Point focal cellule technique du cadre
de concertation
Tél : 33 961 77 67 / 77 651 81 99
E mail: abdourg@yahoo.fr /
Site internet: www.ardsaintlouis.org
Adresse : 83, Route de Khor, ex Hôtel Holidays, Saint-Louis

L'Initiative Fleuve Sénégal

L'Initiative Fleuve Sénégal a été présentée lors de la rencontre du cadre de concertation régional sur l'eau et l'assainissement de Saint Louis le 07 mai 2019. L'occasion a permis de présenter cette initiative émanant d'une volonté commune de 6 ONG internationales (Gret, Ados, GRDR, AVSF, Le Partenariat et Geres) qui interviennent dans la moyenne vallée du Fleuve Sénégal (Sénégal, Mauritanie, Mali et Guinée) sur des thématiques transversales et complémentaires. L'objectif de cette initiative est de proposer un cadre d'échange et d'intervention d'ONG internationales intervenant dans le bassin du fleuve Sénégal, partageant des visions

communes et aux modes d'intervention complémentaires pour faciliter la mutualisation des interventions, les échanges et le partage entre elles afin de rendre plus efficace la concertation et la collaboration avec les partenaires locaux (Collectivités Territoriales, OMVS, ARD, associations d'élus, services techniques, sociétés nationales, société civile, ...). En perspective, il est prévu de faire la cartographie des interventions et des outils de partage, l'identification des enjeux spécifiques des territoires et d'actions collectives possibles en partenariat avec les acteurs territoriaux.

Projet AWA

Pour contribuer à la correction des inégalités dans la répartition des services d'eau potable, justifiée par l'éloignement et la dispersion des petites localités entraînant ainsi la hausse du coût des projets, le Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité International (FAMSI) a proposé à la région, à travers un programme dénommé « AWA », une solution qui permettra de doter d'un mini-forage à faible coût aux villages de moins de 500 habitants situés non loin d'un cours d'eau permanent. Cette solution est basée sur une nouvelle technologie adaptée à leur environnement et à leurs besoins de consommation.

Le programme AWA, qui se trouve dans sa phase II, comporte quatre volets :

- ◆ Un volet Technique intégrant un transfert de compétence ;
- ◆ Un volet Gestion pour garantir la pérennité des ouvrages et la qualité du service ;

- ◆ Un volet Hygiène pour contribuer à l'amélioration des comportements et du cadre de vie des populations ;
- ◆ Un volet Développement Economique Local en renforçant des activités génératrices de revenus et optimiser le rendement et la viabilité du point d'accès à l'eau.

La phase II a constitué un début d'élargissement de la zone d'intervention du programme avec l'intégration de la commune de Ndiayène Pendao, en plus des communes de Dodel et de Gamadji Saré, bénéficiaires aussi de 6 systèmes dans la phase I, et avec une composante d'échange transfrontalière avec les communes voisines de la Mauritanie, Dar el Barka et Ould Birom.



Le projet SENSE, Pour une prise en compte de la parole des usagers

Le projet de recherche-action SENSE « Suivre Ensemble les Services publics d'Eau potable du Nord » est mis en œuvre depuis Juin 2017 dans la région de Saint-Louis pour favoriser la prise en compte de la place des usagers dans le contexte de mise en œuvre de la nouvelle réforme de l'hydraulique rurale. Les premières activités de ce projet ont été centrées dans la mise en œuvre d'études à la fois sur les perceptions des usagers, les dispositifs de représentation d'usagers du service d'eau potable et la situation du dialogue multi-acteurs dans le cadre de la délégation de service public en milieu rural. Ces études ont abouti à des propositions de dispositifs pour garantir une participation citoyenne crédible

dans la délivrance et la régulation du service public d'eau potable et des dispositifs de dialogue inclusif, viable, opérationnel pour le suivi et l'amélioration des services d'eau potable. Les résultats travaux de recherche ont été restitués auprès des usagers et des parties prenantes de l'hydraulique au niveau de la région de Saint-Louis. Ils constituent des bases d'une expérimentation dans la zone du Gorom-Lampar avec la mise en place de comités d'usagers et une restructuration de la Fédération des usagers. La prochaine étape sera marquée par la création d'une plateforme de concertation au niveau de ce périmètre, ce qui permettra d'instaurer un dialogue continue entre les différentes parties prenantes.

Arfang Massy DIEDHIOU , DRH / Abdoulaye Senghor, SRA ;
Secrétaires du cadre de concertation
Tel: 33 961 18 53 / 77 518 59 62 / 77 542 31 93
E mail: arfangmassy64@gmail.com / marsenghor@yahoo.fr